

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 73-18/SG complétant à nouveau l'article 2 de l'arrêté n° 1784/SG du 26 novembre 1968 portant constitution du Conseil de Gouvernement, nomination des ministres le composant et fixant les attributions individuelles de ceux-ci.

n° 73-18/SG

Ministère  
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
4 janvier 1973

Numéro JO  
n° 2 du 25/01/1973

Date du numéro  
25 janvier 1973

### TEXTE INTÉGRAL

L'article 2 de l'arrêté n° 1784/SG du 26 novembre 1968 est complété comme suit: Est rattachée pour sa gestion au Ministre des Travaux publics et du Port: la Régie des Eaux de Djibouti.